

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Séance du 29 novembre 2023**

**Objet : Adoption d'une convention relative à la publication des annales corrigées de concours et examens professionnels à passer avec plusieurs centres de gestion (ouvrages édités en 2022)**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

Le mercredi 29 novembre deux mil vingt-trois à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 22 novembre 2023, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

**Etaient présents** : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Belaïde BEDREDDINE, Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Patrick de la MARQUE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Bernard FOISY, Monsieur Daniel GUERIN, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Igor SEMO, Madame Aurore THIROUX.

**Avaient donné procuration** : Madame Sabrina ASSAYAG à Monsieur Fernand BERSON, Madame Jacqueline BELHOMME à Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Jean-Luc CAEDDU à Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Etienne FILLOL à Madame Catherine DESPRES, Madame Julie FOURNIER à Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN à Monsieur Patrick de la MARQUE, Monsieur Quentin GESELL à Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Yves COSCAS à Monsieur Bernard FOISY, Monsieur Julien WEIL à Monsieur Igor SEMO.

**Etaient absents et excusés** : Madame Nadège AZZAZ, Monsieur Pierre-Olivier CAREL, Madame Marie CHAVANON, Madame Christine CERRIGONE, Monsieur Jean-François DUFEU, Madame Françoise KERN, Monsieur Laurent LAFON, Monsieur Frédéric MOLOSSI.

Assistaient également à la réunion : M. Xavier BASTARD, directeur général, Monsieur Benoît HAUDIER, directeur général adjoint des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Louise HARGUINTEGUY directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, Mme Diana DEVY, directrice déléguée chargée des ressources humaines et de l'emploi territorial, M. Laurent SALLET, secrétaire général, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.

**Objet : Adoption d'une convention relative à la publication des annales corrigées de concours et examens professionnels à passer avec plusieurs centres de gestion (ouvrages édités en 2022)**

Le Conseil d'administration,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 14,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale,

Vu la délibération n° 2017.35 du 25 septembre 2017 attribuant la concession de service public concernant l'édition de publications du Centre pour la période 2018-2022,

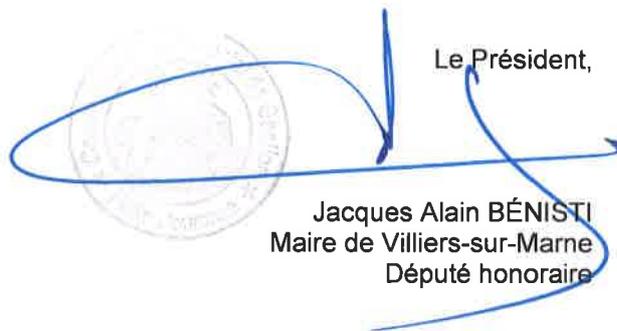
Considérant la nécessité d'une convention fixant les modalités de coopération entre centres de gestion pour la publication d'annales corrigées de concours et d'examens professionnels édités en 2022,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Article 1<sup>er</sup> :** **APPROUVE** les termes de la convention ci-annexée, relative à la publication d'annales corrigées de concours et examens professionnels organisés par un ou plusieurs centres de gestion, édités en 2022,

**Article 2 :** **AUTORISE** le Président à signer la convention.

Le Président,



Jacques Alain BÉNISTI  
Maire de Villiers-sur-Marne  
Député honoraire